

vait que le prononcer tout d'une pièce devant l'auditoire impressionnant et inattendu de Notre-Dame.

Le texte choisi était ces deux mots de saint Pierre résumant la vie de Jésus: « *Pertransiit benefaciendo*, Il a passé en faisant le bien »<sup>1</sup>. — Les évêques sont parmi nous d'autres Jésus-Christ, pour continuer son œuvre divine. Parmi toutes les œuvres de charité sorties du cœur du jubilaire, il n'en est pas de supérieure à la garde du dépôt de la doctrine, qui assure l'indépendance de l'Église et affermit l'union de l'Église et de l'État. Le thème ainsi précisé, bien que vaste encore, se développe avec clarté, avec force, mais avec calme, avec une sobriété de style à la Bourdaloue qui néglige les petites fleurs des panégyriques ordinaires, et avec des retours sur les mêmes pensées qui les enfoncent de plus en plus profondément. Les États modernes ne veulent plus reconnaître les droits de l'Église: « Droit de se gouverner, de posséder et d'administrer des biens temporels, droit de faire des lois qui obligent en conscience et auxquelles l'État doit se soumettre, droit de faire seule des empêchements de mariage, de déterminer seule la forme du mariage, de juger seule les causes matrimoniales pour prononcer sur la validité du lien conjugal, droit d'ériger des paroisses indépendamment de l'État, droit de surveiller et de diriger l'enseignement dans les écoles populaires. » L'État rejette ces droits et bien d'autres, il élimine Dieu même, source de tout droit et principe de toute justice.

A ce point, l'orateur jette dans l'immense auditoire qui ne perd pas une syllabe deux mots qui synthétisent

1. Act., X, 38.